

Elections municipales du 15 mars 2020

Avis des candidats sur le projet RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

L'association « Collectif Pôle Gare Saint Rémy » a rencontré les candidats pour recueillir leurs avis et positions sur le projet de création de voies de garage à Saint Rémy ainsi que sur l'aménagement du secteur de la gare.

Rappelons que la réalisation de la première phase du projet de la RATP se termine (signalisation, aiguillages, prolongements de voies existantes) mais une deuxième phase de travaux est encore à venir (création de 4 voies de garage supplémentaires) et suscite toujours plus d'interrogations et d'inquiétudes.

Nous remercions les candidats pour la qualité des échanges autour des questions qui leur ont été soumises.



LORA : « Liste d'Ouverture et de Rassemblement pour Avancer » conduite par D. Bavoil



SRT : « Saint-Rémy Toujours en 2020 » conduite par J-L. Binick

QUESTION 1 : Etes-vous prêts à exiger de la RATP une réduction des nuisances sonores, vibratoires et lumineuses ?

LORA :

Nuisances sonores : Dans le cadre de modifications importantes des infrastructures les augmentations de nuisances sonores sont réglementées. Des relevés acoustiques ont déjà été engagés pour mesurer les évolutions du bruit consécutives aux travaux réalisés. De nouveaux relevés pourront être effectués. En ce qui concerne les trains maintenus en fonctionnement de nuit, Il sera demandé à la RATP de se conformer aux règles faute de quoi la demande d'arrêter les trains en chauffe la nuit sera faite aux 3 chefs de gare.

Nuisances vibratoires : l'équipe a déjà le soutien du préfet sur le sujet et compte poursuivre l'action engagée. Elle est prête à faire réaliser des relevés vibratoires.

Nuisances lumineuses : proposition de diminuer l'éclairage du site de la gare hors plage horaire d'exploitation.

Risque hydraulique : L'équipe LORA exigera que la RATP fasse la démonstration de la transparence hydraulique par la RATP de l'ensemble des murs prévus (soutènement, paroi amortissante) dans le cadre du projet de création de voies de garage. Une procédure contentieuse est engagée contre le projet de paroi amortissante de vibrations à ce sujet.

SRT :

L'équipe est prête à se battre contre toutes les nuisances de toute nature.

Nuisances sonores : L'équipe SRT propose de communiquer plus largement sur le bruit pour mieux sensibiliser sur les augmentations de nuisances liées au projet de la RATP à St Rémy .

Risque hydraulique : L'équipe SRT alerte sur le rabattement de la nappe phréatique, nécessaire pour la réalisation des murs (soutènement, paroi amortissante), qui peut créer des tassements des sols et donc affecter les habitations environnantes avec des risques de fissures. Les opérations de maintenance des futures infrastructures devront être expliquées par la RATP.

QUESTION 2 : Etes-vous prêts à vous engager publiquement, au côté des associations, pour défendre les alternatives au choix de St Rémy auprès de la RATP et de IDFM; des élus territoriaux, Essonnien, les maires de la ligne B; de nos députés ?

LORA :

L'équipe est déterminée à aller jusqu'au bout des procédures déjà engagées et à lancer de nouvelles actions dans le respect de la loi. Une délibération du conseil municipal en 2018 à l'encontre du projet a été validée à l'unanimité. Tous les politiques ont été alertés (Sénat, région, maires du RER B, communauté de communes). L'équipe est prête à rencontrer Ile-de-France Mobilités, dans une démarche parallèle à celle des associations.

SRT :

La co-construction s'inscrit exactement dans cette démarche.

Question 3 : Quelle est votre position par rapport au projet RATP, à la voie 10 et à la voie 4T et par rapport au parking semi-enterré ?

LORA :

Voie 4T : l'équipe LORA est clairement contre la construction de cette voie en zone naturelle protégée, elle souligne l'incohérence avec la renaturation de l'Yvette qui vient d'être réalisée dans la même zone.

Voie 10 : L'équipe est prête à exiger de la RATP la démonstration de la nécessité de la voie 10.

Parking : L'équipe pointe l'incohérence de calendrier entre le projet d'aménagement du pôle gare pour le parvis et le parking semi-enterré par rapport au projet de création des voies de garage. Elle est favorable à un parking d'environ 250 places pour compenser les emplacements qui sont prévus d'être supprimés sur les parkings gare, stade et centre-ville.

Parvis de la gare : L'équipe LORA est prête à reprendre la base du projet Artelia pour l'aménagement du parvis et de la gare routière avec quelques améliorations.

SRT :

Voies 10 et 4T : l'équipe SRT est fermement opposée à la création de ces deux voies.

Pôle gare : L'équipe SRT estime que le projet pôle gare sans parking serait difficile à envisager. Elle souhaite reprendre le projet d'aménagement réalisé par

Artelia.

Parking : l'équipe SRT souhaite limiter la taille du parking semi-enterré et favoriser les déplacements alternatifs : navette depuis les communes avoisinantes, le vélo en sécurité, le transport à la demande. Le parking devrait intégrer un parking à vélos.

Pour la gestion des flux, l'équipe ne souhaite pas réaliser de déviation en zone naturelle, mais elle envisage de favoriser une circulation apaisée en centre-ville et des liaisons douces.

Question 4 : Quelles sont vos propositions pour l'aménagement du parvis de la gare ? Acceptez-vous le projet Artelia 2016 en l'état ou envisagez-vous de nouvelles études (types étudiants en architecture)

LORA :

Si un parking est créé, il faudra revoir le sens de circulation des bus et le cheminement des piétons. L'étude de la réalisation d'une déviation du centre-ville est à lancer avec un spécialiste voirie. Durée des études : 1 à 2 ans. L'étude devra inclure une étude d'impact environnemental. Si une déviation n'était pas possible, il conviendrait de déterminer la densité de parking supportable par la rue Ditte telle qu'elle est.

Pour rappel, le reste à charge de la commune pour le projet d'aménagement du parking est de 2M€.

SRT :

L'équipe propose une reprise du projet Artelia, avec une remise à jour liée aux évolutions de la situation (ex : densité des flux).

L'équipe projette d'aménager le front de gare et d'élargir le trottoir.

En conclusion :

LORA :

L'équipe LORA est déterminée à poursuivre les actions contre le projet de la RATP avec les associations. Cela aura d'autant plus de poids en cas de médiatisation du conflit.

SRT :

L'équipe SRT est résolument contre la création des voies 10 et 4T. Elle restera impliquée avec les associations contre ce projet de la RATP.

Dans la démarche de co-construction, l'équipe propose de communiquer plus largement sur le projet, de réaliser une votation citoyenne et éventuellement d'aller jusqu'à bloquer les voies sur un horaire peu perturbant pour usagers.